



VARISCAN MINES

**DOSSIER DE DÉCLARATION
DE TRAVAUX DE RECHERCHE**

PERM « MERLÉAC »

Décembre 2016

Table des matières

QUALITÉ DU DÉCLARANT	5
1. IDENTITÉ DU DÉCLARANT.....	5
2. HISTORIQUE ET IMPLANTATION DE LA SOCIÉTÉ	5
3. ACTIVITÉS	7
PROGRAMME DE TRAVAUX	9
1. PRÉSENTATION DU PROJET D'EXPLORATION	9
2. PLANNING DES TRAVAUX	10
3. GÉNÉRALITÉS SUR LES TRAVAUX.....	10
3.1. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE FORAGE	10
3.2. PRINCIPE DE RÉALISATION D'UN FORAGE D'EXPLORATION.....	10
4. PROGRAMME DES TRAVAUX	10
4.1. LES TRAVAUX ET OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL	10
4.2. ÉQUIPEMENTS DU SITE	11
4.3. ACTIVITÉ DE FORAGE	11
4.3.1. <i>Objectifs</i>	11
4.3.2. <i>Moyens et méthodes</i>	15
4.4. ÉTUDE DE DANGERS.....	16
4.5. ASPECT ENVIRONNEMENTAL	16
4.6. ASPECT SÉCURITÉ / SANTÉ / ENTREPRISES EXTÉRIEURES	16
4.6.1. <i>Aspects sécurité / santé</i>	16
4.6.2. <i>Entreprises extérieures</i>	16
4.7. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX	16
5. PRINCIPES DU PROGRAMME D'ABANDON.....	17
5.1. REBOUCHAGE DES TROUS DE FORAGE	17
5.2. NETTOYAGE DES SITES DE FORAGE	17
6. PLANCHES	18

QUALITÉ DU DÉCLARANT

1. Identité du déclarant

La société Variscan Mines est une société par actions simplifiées dont l'actionnaire unique est VARISCAN MINES Ltd (anciennement PLATSEARCH NL), société d'exploration minière australienne, représentée par Monsieur Gregory JONES de nationalité australienne ; l'extrait Kbis de Variscan Mines France figure ci-dessous.

Elle est gérée par les mandataires délégués français suivants :

- Monsieur Jack Testard, président, dirige, représente et administre la société tel que précisé dans les statuts depuis sa création le 3 décembre 2010.
- Monsieur Michel Bonnemaïson, directeur général nommé par le président le 1^{er} février 2011, administre la société et la dirige par délégation complète de ses activités par le président.

2. Historique et implantation de la société

La société a été créée le 3 décembre 2010 par Jack Testard. Elle a déposé diverses demandes de permis exclusif de recherche en France et obtenu à ce jour 6 permis d'exploration dont celui de Merléac. La société est implantée à Orléans, dans le Loiret.

Son objectif général est de mener des travaux de reconnaissance géologique et d'exploration minière pour déterminer la présence d'éventuels gisements miniers en métaux de base (Cu, Pb, Zn), métaux de spécialité (Sn, W), métaux précieux (Au, Ag) ainsi que les métaux susceptibles de les accompagner dans la nature (Ga, Ge, Li, Te, No, In, Mo...).

Cette exploration se fait en plusieurs phases, chaque suite dépendant des résultats acquis dans la phase précédente. Les premières étapes en cours actuellement sur le PERM de Merléac sont d'identifier des anomalies en zinc, cuivre, plomb à partir d'échantillonnages de sols pour en mesurer le contenu géochimique, et de commencer à faire des sondages carottés sur le secteur de la Porte-aux-Moines afin de valider les travaux antérieurs réalisés notamment par le BRGM.

Le programme théorique des travaux a été fourni dans la demande de permis au ministère en charge des mines, avec copie à la préfecture des Côtes-d'Armor (22) et à la DREAL Bretagne. Chaque année, un programme annuel de travaux à venir succède au rapport de l'activité de l'année écoulée.

Greffes du Tribunal de Commerce d'Orléans
44 RUE DE LA BRETONNERIE
BP 92015
45010 ORLEANS CEDEX 1
N° de gestion 2010B01401

Code de vérification : FPGBetdUJL
<https://www.infogreffe.fr/contrôle>



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 25 octobre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	528 859 846 R.C.S. Orléans
<i>Date d'immatriculation</i>	08/12/2010
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	VARISCAN MINES
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à associé unique (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	1 800 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	10 rue Léonard de Vinci 45100 Orléans
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 07/12/2109
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 juin

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	TESTARD Jack Marc Etienne
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/03/1945 à BOURGES (18)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	69 rue des Bouvreuils 45590 Saint-Cyr-en-Val

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	BONNEMAISON Michel
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/03/1955 à LAVELANET
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	256 rue Alexandre André 45240 Ligny-le-Ribault

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	10 rue Léonard de Vinci 45100 Orléans
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La recherche exploration et l'exploitation de gisements miniers de toute nature la métallurgie de tous métaux et alliages et leur négoce
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/12/2010
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

3. Activités

La société Variscan Mine est une société dite junior d'exploration minière. Pour cela elle dépose des permis et effectue directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants, des travaux de terrain ou du bureau comme :

- analyses d'archives et de données anciennes,
- échantillonnage de sols et de roches,
- analyses de la présence des métaux recherchés,
- suivi de sondages,
- calculs de teneur et de volume en minerais,
- réalisation de documents de faisabilité.

PROGRAMME DE TRAVAUX

1. Présentation du projet d'exploration

Le permis exclusif de recherche de mine de « Merléac » a été octroyé par le ministre en charge de mines le 3 novembre 2014 (publié au JORF le 5-11-2014). Les substances faisant l'objet de la demande sont cuivre, zinc, plomb, or, argent et substances connexes. Ce permis de recherches a été octroyé pour une durée de 5 (cinq) années renouvelables. Le périmètre englobe une superficie totale d'environ 411 km², portant sur partie du territoire du département des Côtes-d'Armor (22) dont la liste initiale des communes concernées est ci-après.

- Allineuc
- Bréhand
- Caurel
- Corlay
- Gausson
- Hénon
- La-Harmoye
- Lanfains
- Langast
- Laniscat
- Le-Bodéo
- Le-Quillio
- Merléac
- Moncontour
- Mûr-de-Bretagne
- Plaintel
- Plémy
- Plœuc-L'Hermitage *
- Plouguenast
- Plussulien
- Quessoy
- Saint-Brandan
- Saint-Carreuc
- Saint-Gelven
- Saint-Gilles-Vieux-Marché
- Saint-Guen
- Saint-Hervé
- Saint-Igeaux
- Saint-Martin-des-Prés
- Saint-Mayeux
- Saint-Thélo
- Trédaniel
- Uzel

** Les communes de Plœuc-sur-Lié et L'Hermitage-Lorge ont fusionné au 1^{er} janvier 2016 pour donner naissance à la commune de Ploëuc-L'Hermitage.*

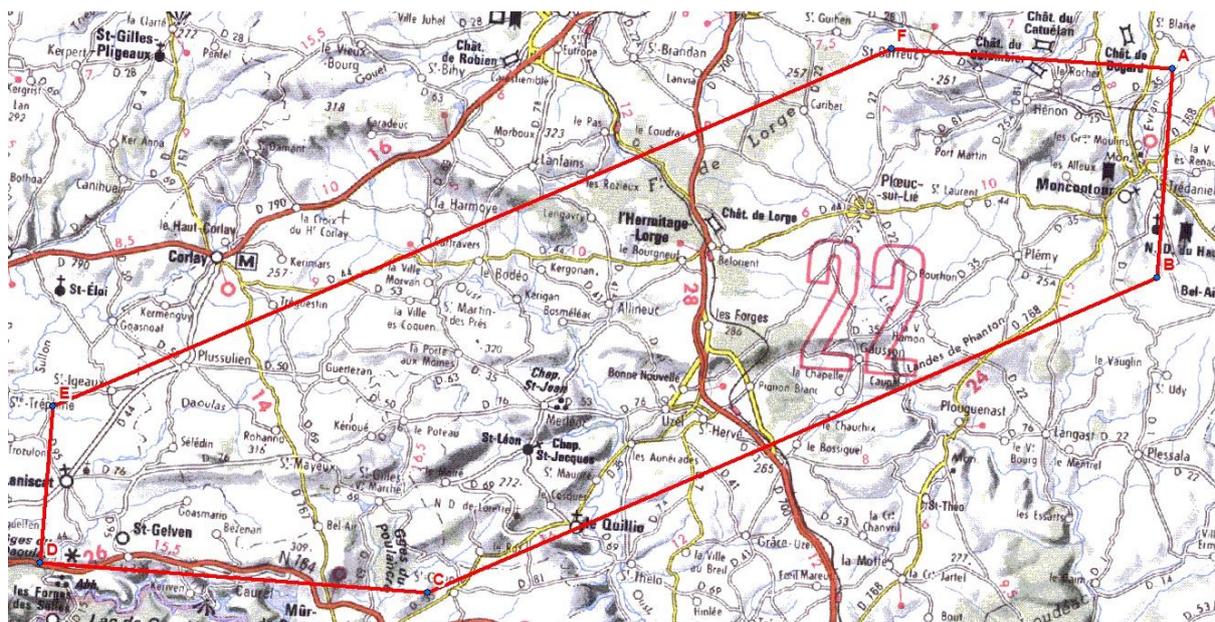


Figure 1 : Limites du permis Merléac.

Les travaux envisagés sont :

- 3 sondages carottés au lieu-dit Porte-aux-Moines à Saint-Martin-des-Prés.

Le détail des sondages (implantation, coupe géologique prévisionnelle,...) est présenté un ci-après.

2. Planning des travaux

Les travaux seront réalisés dans les 6 mois qui suivent la présente déclaration. Il est considéré que les sondages carottés de la Porte-aux-Moines devraient durer approximativement 20 à 30 jours ouvrés s'il n'y a pas de problème technique au cours de la réalisation des forages.

3. Généralités sur les travaux

3.1. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS DE FORAGE

Le descriptif des installations de forage est dans l'étude de dangers qui accompagne la présente déclaration.

3.2. PRINCIPE DE RÉALISATION D'UN FORAGE D'EXPLORATION

Les sondages de reconnaissance géologique sont des sondages qui ont pour but d'identifier des structures et la lithologie des unités géologiques en profondeur. Les premiers sondages ont pour objectif de vérifier la nature des roches du proche substratum, et de tenter de recouper des zones minéralisées pour les étudier (nature, teneurs en métaux...).

Les sondages carottés sont proposés sur une zone où des sondages anciens ont déjà traversé une zone minéralisée favorable et dont les carottes n'ont pas ou peu été conservées. Il s'agira donc de vérifier la validité de ces anciennes observations. Le choix du carottage permettra de s'assurer de la localisation en profondeur de ces niveaux minéralisés, et d'avoir des moyens de reconnaître la nature et les structures des roches encaissantes.

La méthode de forage utilisée par la société COFOR fait l'objet d'une fiche descriptive présentée en partie 6 (Planche 1).

4. Programme des travaux

4.1. LES TRAVAUX ET OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL

Compte tenu de la topographie peu pentue des sites de forage, et de conditions d'accès suffisantes (routes, chemins), il ne sera pas nécessaire de réaliser de travaux d'aménagement pour des plateformes de forage ou arranger des voies d'accès. Il sera rouvert, avec l'accord des propriétaires,

un accès au champ actuellement obstrué par un amas de pierres. Ceci permettrait par la suite à l'exploitant agricole d'avoir un accès facilité à son champ.

4.2. ÉQUIPEMENTS DU SITE

Les équipements qui seront présents sur le site de forage utilisés par la société COFOR sont du même type que ceux décrits dans l'étude de dangers pour l'exemple de chantier de la société FORACO. Ils se composeront de :

- une foreuse de type RESKA S30 CD SS,
- un groupe motopompe à moteur thermique, triplex, avec conduites d'aspiration et de refoulement pour l'alimentation en eau, pour les phases de carottage,
- deux racks, l'un pour l'entreposage des carottiers et l'autre pour le décarottage,
- un ensemble bac à boue avec préparation et séparation des sédiments (en phase carottage),
- un groupe électrogène 10-20 kVA,
- une pompe immergée de reprise des boues de forage,
- une cuve de distribution de GNR double paroi de 1 000 litres,
- un extincteur.

4.3. ACTIVITÉ DE FORAGE

4.3.1. Objectifs

Portes-aux-Moines

La compagnie minière Variscan Mines souhaite, par l'intermédiaire des forages carottés sur la Porte-aux-Moines, reproduire le forage carotté PAM08 et compléter les données issues des forages réalisés entre 1974 et 1983 par le BRGM, et dont les carottes de roche n'ont été que partiellement conservées.

La campagne de sondages prévue doit permettre d'améliorer la connaissance du sous-sol afin d'identifier les zones de gisements potentiels.

L'objectif de ces sondages de reconnaissance minière, est d'une part de tenter de reproduire des sondages présentant des teneurs en zinc, cuivre, plomb de 1981, mais aussi de tester la continuité du minerai, notamment en profondeur. Les nouvelles données acquises par ces sondages carottés profonds (échantillons de roche, analyses chimiques, mesures des structures, etc.) permettront d'avoir un premier aperçu du potentiel métallifère de cette zone, une meilleure compréhension du contexte de mise en place des sulfures massifs volcanogènes, et ainsi d'optimiser les travaux de recherche sur les autres zones du PERM de Merléac.

Les caractéristiques des sondages à réaliser sont décrites en Planche 2. Le plan de sondage prévisionnel et les coupes prédictives sont décrits en Planches 3 et 4 du présent document.

Le premier forage SCMLC001 sera réalisé dans le but de tester la continuité du minerai en profondeur. Les forages SCMLC002 et SCMLC003 seront réalisés respectivement dans le but de doubler le forage historique PAM08 et obtenir de l'information plus en profondeur en ce même

point. Ces forages ont donc deux objectifs principaux : (1) valider les données historiques issues des travaux du BRGM ; (2) tester la continuité en profondeur du gîte de la Porte-aux-Moines, lequel a été supposé fermé par un structure synclinale autour de 400 m sans que cela n'ait été testé.

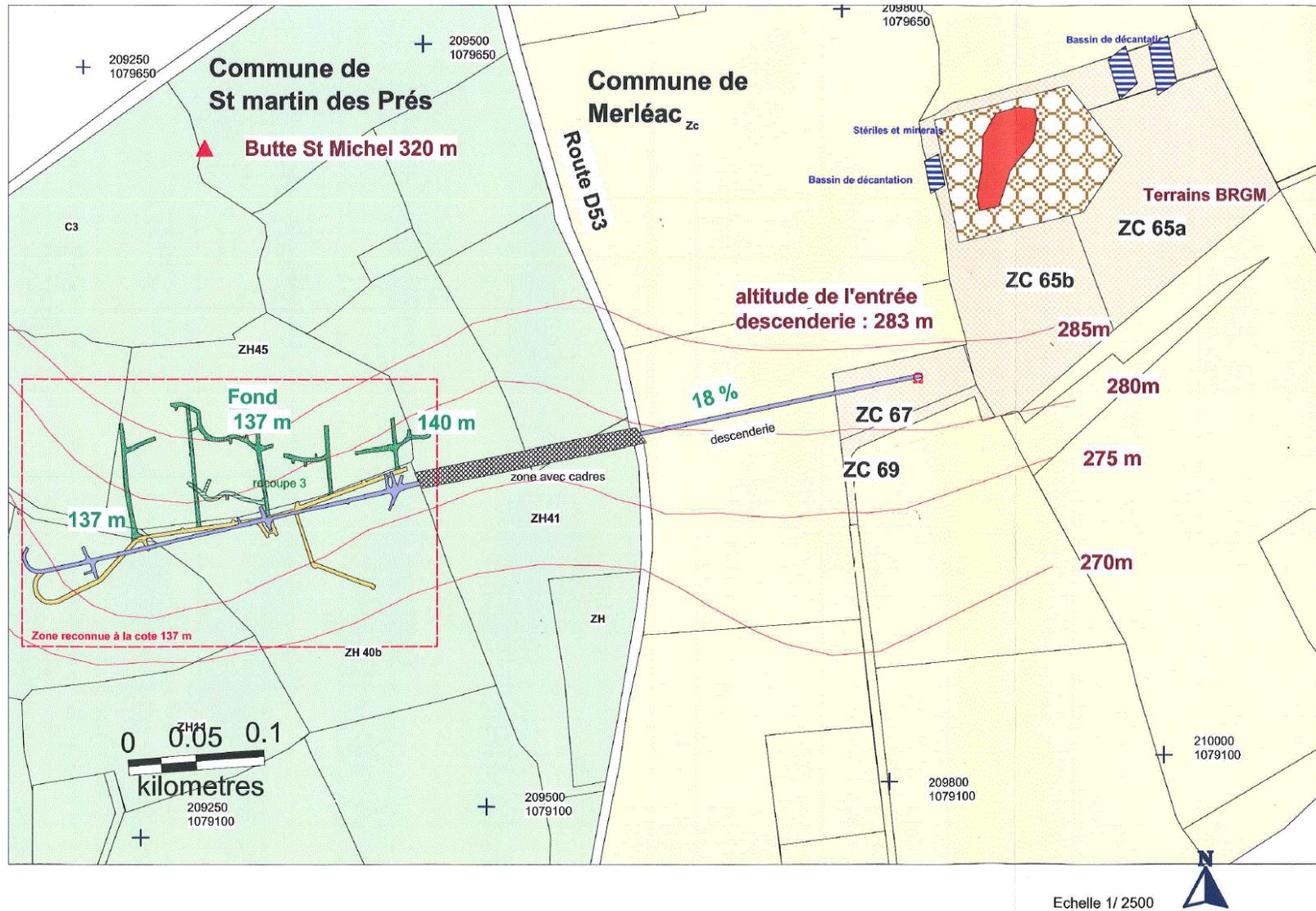


Figure 2 : Localisation des ouvrages miniers réalisés dans les années 1980 par le BRGM sur fond cadastral (BRGM, 2004).

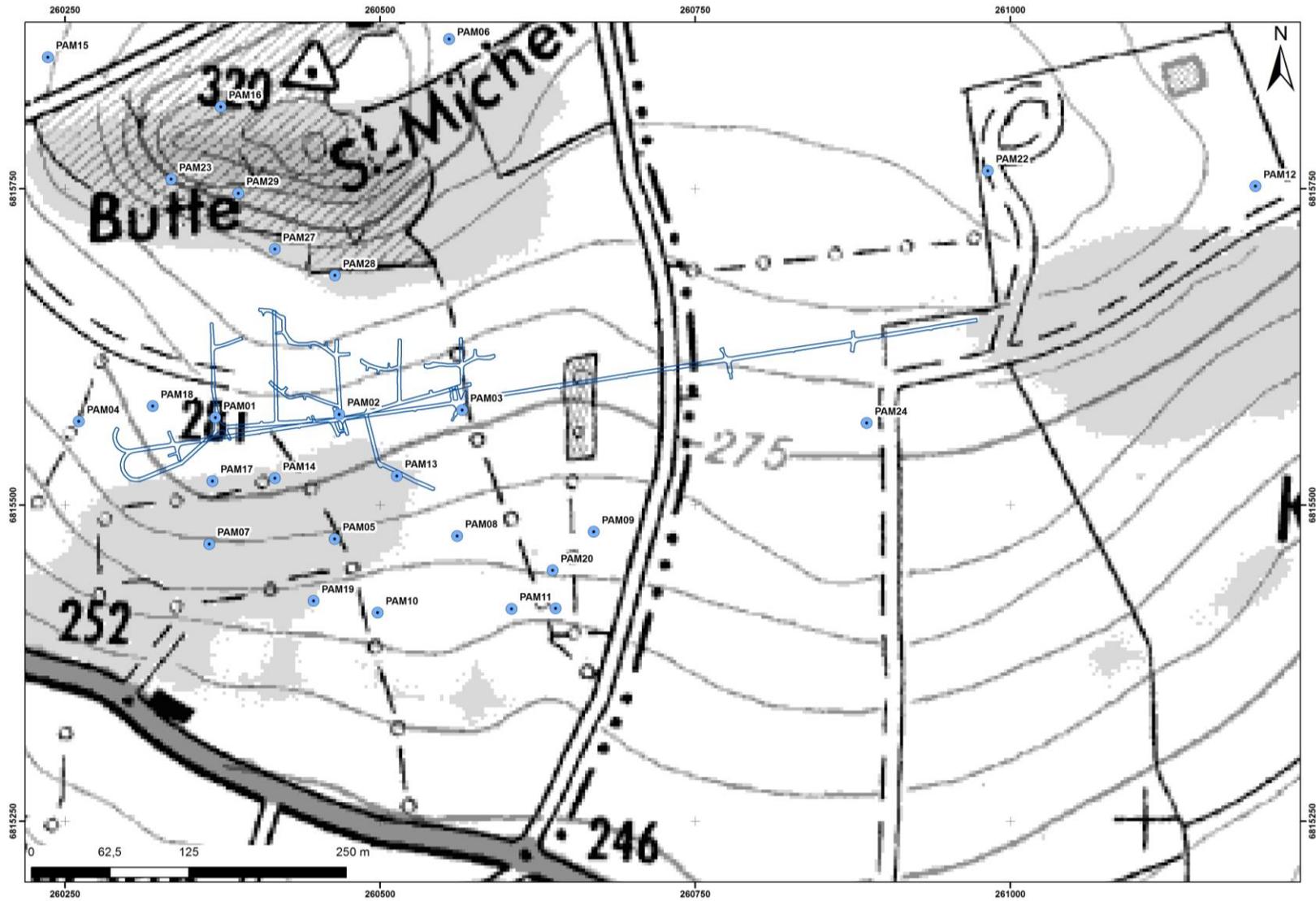


Figure 3 : Localisation des ouvrages miniers et forages réalisés dans les années 1980 par le BRGM

Les caractéristiques de l'ensemble des sondages sont décrites dans le tableau en Planche 2. Le plan de sondage prévisionnel est décrit en Planche 3 du présent document.

4.3.2. Moyens et méthodes

Autorisation d'accès

Les travaux sont réalisés avec l'accord des propriétaires des parcelles concernées, situées sur la commune de Saint-Martin-des-Prés (cf. Tableau des parcelles-proprétaires en Planche 2, Plan prévisionnel de sondage défini par VARISCAN MINES en Planche 3, Coupes prévisionnelles des sondages en Planche 4).

Noémie FAYOL, Chef de projet Variscan Mines en charge du PERM de Merléac, a obtenu les autorisations d'accès ; la signature d'un protocole d'entente est en cours.

Méthode d'échantillonnage.

Le site minéralisé majeur du secteur est l'amas sulfuré de la Porte-aux-Moines en Saint-Martin-des-Prés. Cet amas sulfuré résulte du volcanisme sous-marin et appartient au type VMS (« volcanogenic massive sulfides deposit », amas sulfuré volcanogénique). La minéralisation se compose de sulfures massifs stratiformes, à texture fréquemment rubanée par alternance de lits centimétriques à décimétriques de sulfures, interstratifiés dans des schistes noirs, ou encore de brèches à éléments volcaniques surmontant des niveaux de laves acides remaniés. Ces sulfures totalisent jusqu'à 20 m d'épaisseur. La pyrite est dominante, avec sphalérite, galène et chalcopryrite fréquentes, accompagnées de nombreux minéraux rares ou en trace. La reconstitution paléogéographique montre que l'amas de Porte-aux-Moines était à l'origine composé de deux lentilles hectométriques enracinées par un stockwerk. Les sondages et travaux d'exploration par descenderie et galeries entrepris par le BRGM de 1974 à 1983 ont estimé des ressources de 1,86 Mt à 7,88 % Zn, 1,68 % Pb, 0,76 % Cu et 96,6 g/t Ag (BRGM, 1981).

Les travaux de sondage carotté seront effectués à l'aide d'une sondeuse de type carotteuse sur berce ou sur chenille dont la taille est de l'ordre de 9 m de long sur 2,5 m de large et 3,5 m de haut et le poids d'environ 20 tonnes. Le bruit mesuré est d'environ 80 dB. Pour faciliter la réalisation du forage, des liquides de forage seront utilisés. En phase carotté, et si nécessaire, le fluide de circulation sera une boue à base d'eau. Cette boue sera élaborée avec de la bentonite. Cette boue sera recyclée dans des bassins hors sol (travail en circuit fermé) et la viscosité et la densité seront régulièrement contrôlées et rectifiées si nécessaire. En fin de forage, cette boue sera pompée et évacuée en décharge agréée.

Utilisation des trous de forage

En cas de traversée d'une venue d'eau (fissures aquifères) leur position sera notée (comme donnée associée au forage) et une mesure de débit d'eau pourra être effectuée à l'aide d'un micromoulinet. Le puits sera ensuite cimenté/tubé empêchant toute communication lors de la traversée éventuelle d'une fissure en eau. Les équipes de forage se tiendront prêtes à cette éventualité et appliqueront les procédures adéquates (maîtrise des venues d'eau, colmatage ou étanchéification du tronçon aquifère identifié) avant de poursuivre le forage.

Après une mise en sécurité préalable, les trous de forage seront rebouchés aussitôt par défaut au ciment ou selon les normes préconisées par l'administration. S'il devait y avoir des mesures de

diagraphies sur un ou plusieurs de ces sondages, le(s) sondage(s) serait alors maintenu ouvert(s) pour un délai de 3 mois maximum après réalisation afin d'effectuer des mesures diagraphiques. Ces mesures diagraphiques permettent d'obtenir un scan des parois du forage (inclinaison, déviation, mesures physico-chimiques, éventuellement passage d'une caméra pour faire des prises de vue des parois) qui nous permettront une première description des roches et un positionnement en 3D.

4.4. ÉTUDE DE DANGERS

Une étude de dangers a été réalisée par Minelis pour le compte de Variscan Mines afin d'identifier les aléas que pourrait provoquer la campagne de forage organisée par Variscan Mines. Ce document est joint à la présente déclaration.

4.5. ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Les sondages carottés n'auront qu'un impact faible et négligeable sur l'environnement. Une notice d'impact a été établie et rédigée par Minelis pour le compte de Variscan Mines. Ce document est joint à la présente déclaration.

4.6. ASPECT SÉCURITÉ / SANTÉ / ENTREPRISES EXTÉRIEURES

4.6.1. Aspects sécurité / santé

Un document traitant de la sécurité et de la santé sur et autour des sites de forage a été établi et rédigé par Minelis pour le compte de Variscan Mines dans le cadre la campagne de forage organisée par Variscan Mines. Ce document est joint à la présente déclaration.

4.6.2. Entreprises extérieures

Les travaux seront réalisés par la société COFOR et sous la maîtrise d'ouvrage de Variscan Mines.

Un descriptif des activités de sondage de la société COFOR est joint à la présente déclaration de forages.

4.7. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Les travaux envisagés peuvent se décomposer en trois stades (Tableau 1) :

- un état des lieux préalable, des travaux d'accès et d'aménagement (1 jour),
- les travaux de forage carotté proprement dits d'une durée de 8 à 10 jours selon la vitesse du forage (avancement de 30 à 35 m par jour en carottage sauf problème technique ; données COFOR),
- et la remise en état du terrain et le repli du matériel (1 jour).

Ce temps, pour la réalisation d'un sondage carotté hors incidents, sera dépendant de la difficulté à forer des roches selon leur dureté, et de la manutention des carottes. Le temps global pour la réalisation de la totalité des forages carottés sur la Porte-aux-Moines peut donc être évalué à environ 20 à 30 jours ouvrés (hors incident) dans le cas où les 3 forages prévus sont réalisés. La durée de la campagne de forage carotté pourra être réduite compte tenu du peu de travaux d'accès et

d'aménagement mentionné dans la partie 4.1 et de la proximité des forages (140 m entre les deux positions prévues).

Les sondages seront inclinés (de l'ordre de 60 à 65°) et la profondeur sera adaptée à la nature des terrains forés. À titre indicatif, la demande de permis pour les sondages de reconnaissances géologiques initiaux signale un maximum de profondeur de 500 m. Dans le cas de la zone de la Porteaux-Moines, la cible théorique visée se situerait *a priori* autour de 250 m de profondeur, mais seule la réalité de terrain permettra la validation de la profondeur réelle atteinte qui restera néanmoins à l'intérieur des limites fixée dans la demande de PERM.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10
Mise en place										
Réalisation du sondage										
Remise en état et replis										

Tableau 1 : Planning théorique des sondages (cas d'un sondage unique)

Les carottes de sondages seront stockées par tronçons < 1 m dans des caisses dédiées à cet usage. Elles seront enlevées du site de chantier au fur et à mesure de leur production pour premier examen visuel dans un local fermé couvert, et avant leur envoi dans un laboratoire pour préparation des échantillons (sciage, séchage, broyage, tamisage, etc.) et analyse.

5. Principes du programme d'abandon

5.1. REBOUCHAGE DES TROUS DE FORAGE

Le comblement des trous de forage sera fait avec des matériaux inertes type graviers/sables sur toute la hauteur du sondage. Sur les 5 derniers mètres, il sera mis un bouchon de ciment ou de l'argile/bentonite (mise en place d'une couche de terre végétale si bouchon ciment). Toutefois, dans le cas d'un risque identifié pendant le forage de mise en contact de minerai métallique avec une arrivée d'eau, la totalité du forage sera rebouché au ciment afin d'éviter tout risque de contamination des eaux souterraines et/ou de surface.

Lors du rebouchage des forages, sauf avis contraire de l'administration, la tête de forage pourrait être marquée par un tube acier de 1,5 m environ, enfoui sous 1 m de terre végétale par rapport à la surface du sol.

5.2. NETTOYAGE DES SITES DE FORAGE

À la fin de chaque sondage, le site sera nettoyé et, toutes les carottes de roche ou les cuttings produits seront évacués vers un site de stockage avant envoi dans un laboratoire pour analyse.

Les déchets de chantier (sacs, bois, ferraille, boues de forage, etc...) seront identifiés, triés et évacués suivant le type et le traitement approprié en décharge agréée.

6. Planches

Planche 1 – Description de la méthode de forage par carottage au câble



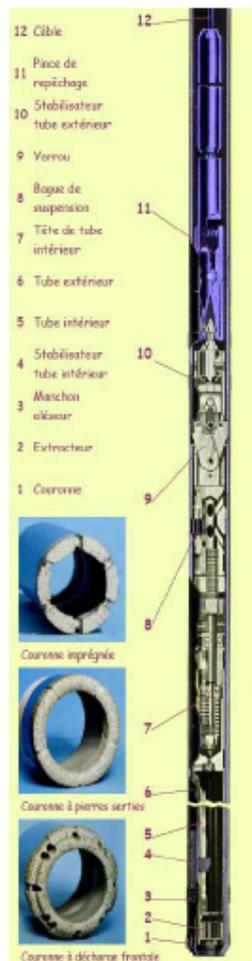
41 rue de la Ferté-Alais
91720 Maisse - France
Tel. : +33 (0)1 69 89 34 28
Fax : +33 (0)1 76 24 68 38
mail: contact@cofordrilling.com

LE CAROTTAGE AU CÂBLE

La technique du carottage au câble ou "wire line" utilise un carottier double dont le tube intérieur qui a recueilli la carotte peut-être extrait par l'intérieur du train de tiges sans qu'il soit nécessaire de manœuvrer l'ensemble comme pour le carottage conventionnel.

Le tube intérieur est remonté à l'aide d'une pince de repêchage ou "overshot" accrochée à un câble.

La roche est en général découpée par une couronne diamantée utilisant une vitesse de rotation élevée et un faible poids sur l'outil.



Cette méthode classiquement utilisée en recherche minière présente les avantages suivants:

- gain de temps
- bonne tenue du sondage par un annulaire réduit
- remontée régulière des sédiments
- train de tiges rigide limitant les déviations
- peu de manœuvre des tiges
- le forage est protégé par les tiges et carottier qui restent en place pendant la remontée des carottes.
- réduction de matériel car les tiges peuvent servir de tubage de protection.

Des ouvrages jusqu'à plus de 1 500 mètres de profondeur peuvent être réalisés avec cette technique.

Le diamètre intérieur important des tiges permet le passage de sondes (diagraphies), appareil de mesure de déviation, essais in-situ, équipements, etc.

Ce type d'équipement existe en carottier triple tube et aussi pour du carottage toutes directions (sondages subhorizontaux ou montants)

Les équipes ENTREPOSE DRILLING utilisent les principaux diamètres indiqués sur le tableau ci-dessous.

Ces diamètres sont télescopés en utilisant des tubages provisoires (tiges ou tubes série W) qui sont lisses intérieur et extérieur.

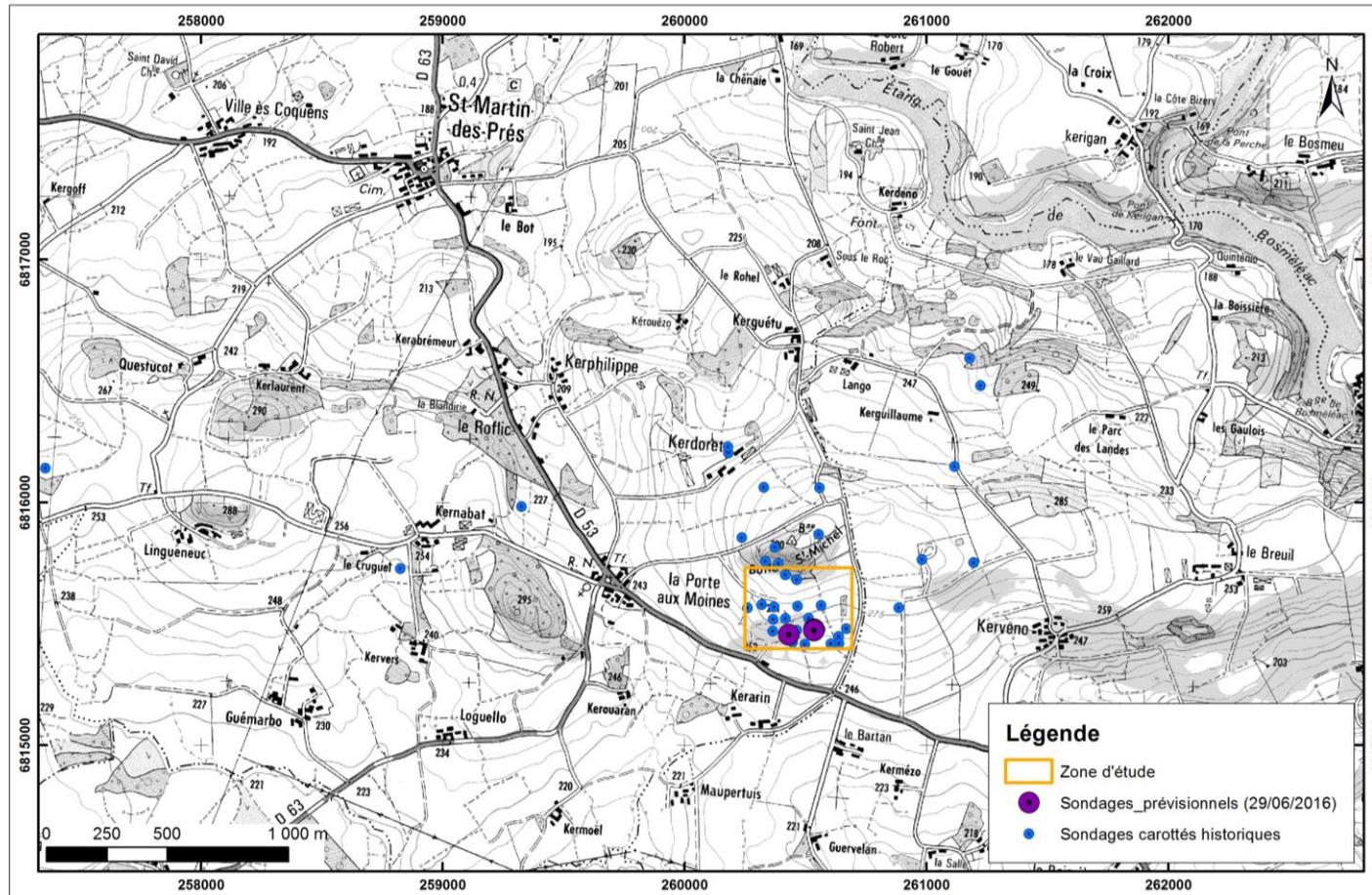
CAROTTIER AU CÂBLE – SERIE TELESCOPIQUE					
Carottier calibre	S	P	H	N	N
Diamètre forage - mm	146	122,6	96,1	75,7	59,9
Diamètre carotte - mm	102	85	63,5	47,6	36,4
Diam. Extér. tige - mm	139,7	117,5	88,9	69,9	55,6
Diam. intér. tige - mm	125	103,2	77,8	60,3	46
Poids tige - kg/m	23,2	19,3	11,5	7,6	6
Tubage calibre	SW	PW	HW	NW	BW
Diam. Extér. tige - mm	168,2	139,7	114,3	88,9	73
Diam. intér. tige - mm	152,4	127	101,6	76,2	60,3
Poids tige - kg/m	31	23,2	16,8	12,8	10,4

www.cofordrilling.com

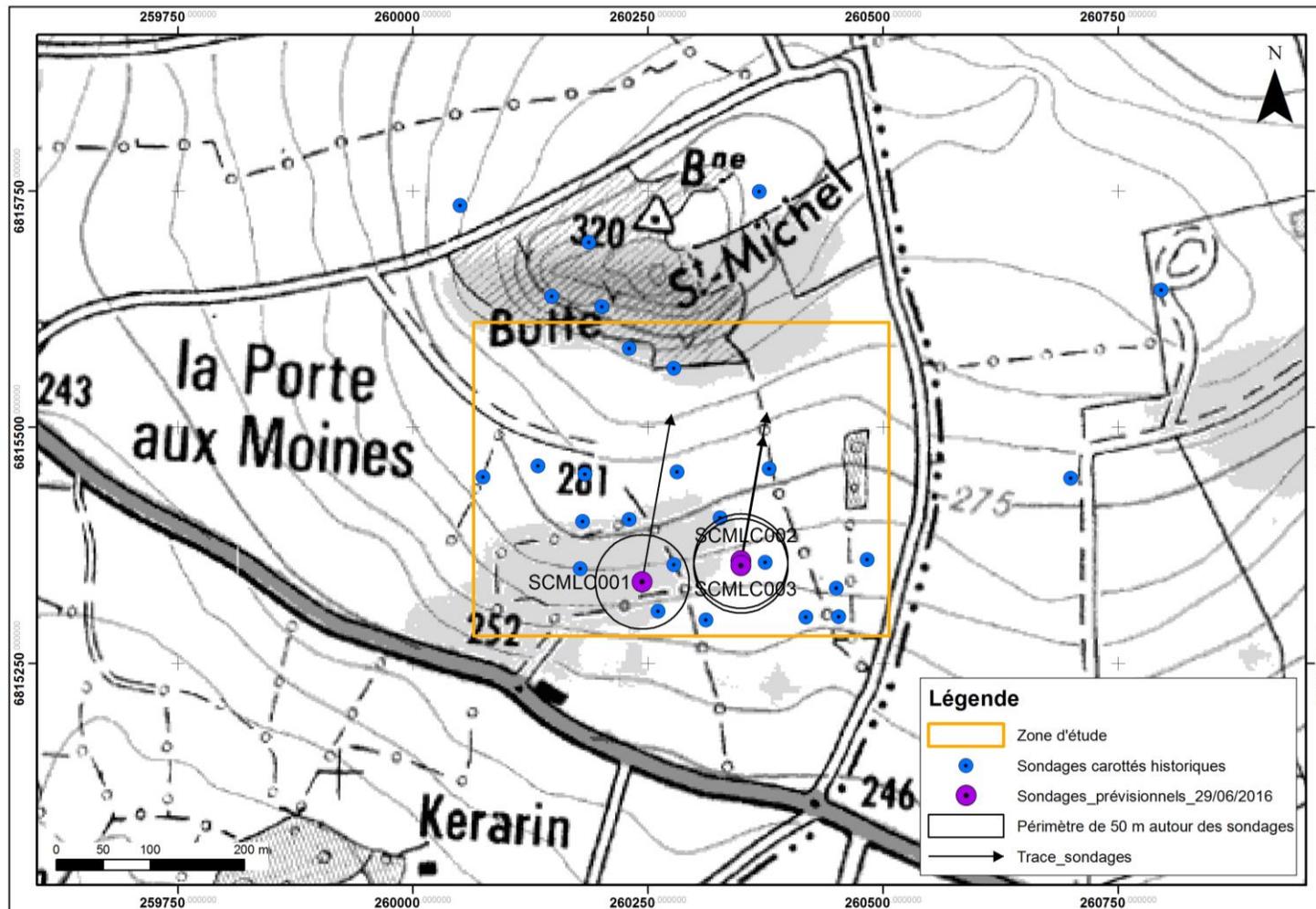
Planche 2 – Caractéristiques des forages et liste des parcelles et propriétaires concernés

N°	Objectif	Coordonnées X_L93	Coordonnées Y_L93	Azimuth (°)	Inclinaison	Profondeur (m)	Longueur (m)	Parcelle	Nom Exploitant	Nom Propriétaire
SCMLC001	Test continuité minerai	260430	6815455	10	60	264	360	000ZH11	Jean-Paul LE HELLEY	Jean-Paul LE HELLEY
SCMLC002	Doublage PAM08	260535	6815477	10	60	266	320	000ZH40	EARL CHOUPEAU	Jean BLIVET
SCMLC003	Approfondissement minerai PAM08	260535	6815472	10	65	265	330	000ZH40	EARL CHOUPEAU	Jean BLIVET

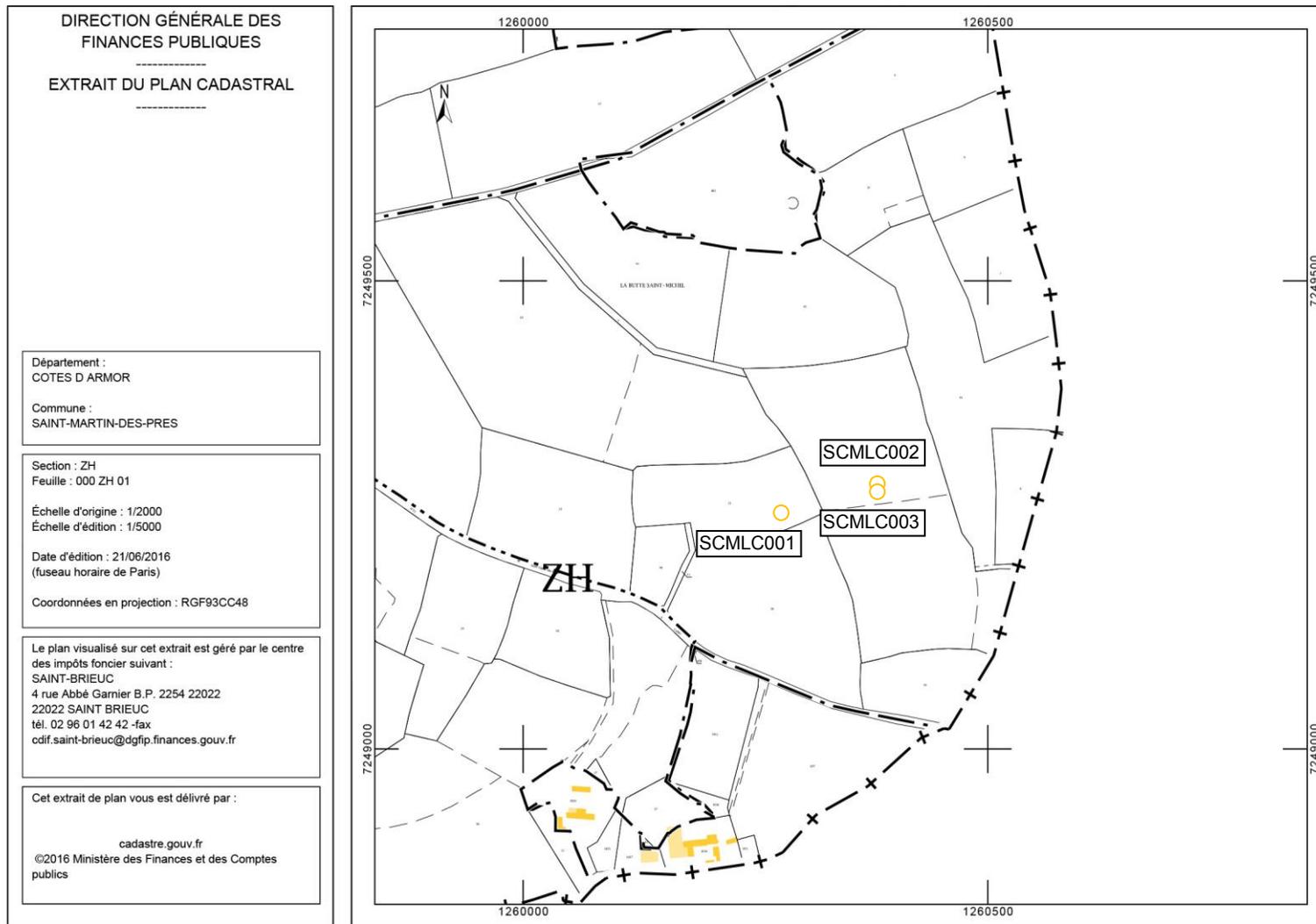
Planche 3 – Plan prévisionnel des sondages carottés sur la commune de Saint-Martin-des-Prés



Localisation géographique de la zone de réalisation des sondages carottés sur la Porte-aux-Moines, commune de Saint-Martin-des-Prés.



Localisation géographique de la zone de réalisation des sondages carottés sur la Porte-aux-Moines, commune de Saint-Martin-des-Prés.



Extrait cadastral de la zone des sondages carottés sur le lieu-dit de la Porte-aux-Moines



Plan prévisionnel de localisation des sondages carottés sur la Porte-aux-Moines

Planche 4 – Coupes prévisionnelles des sondages carottés

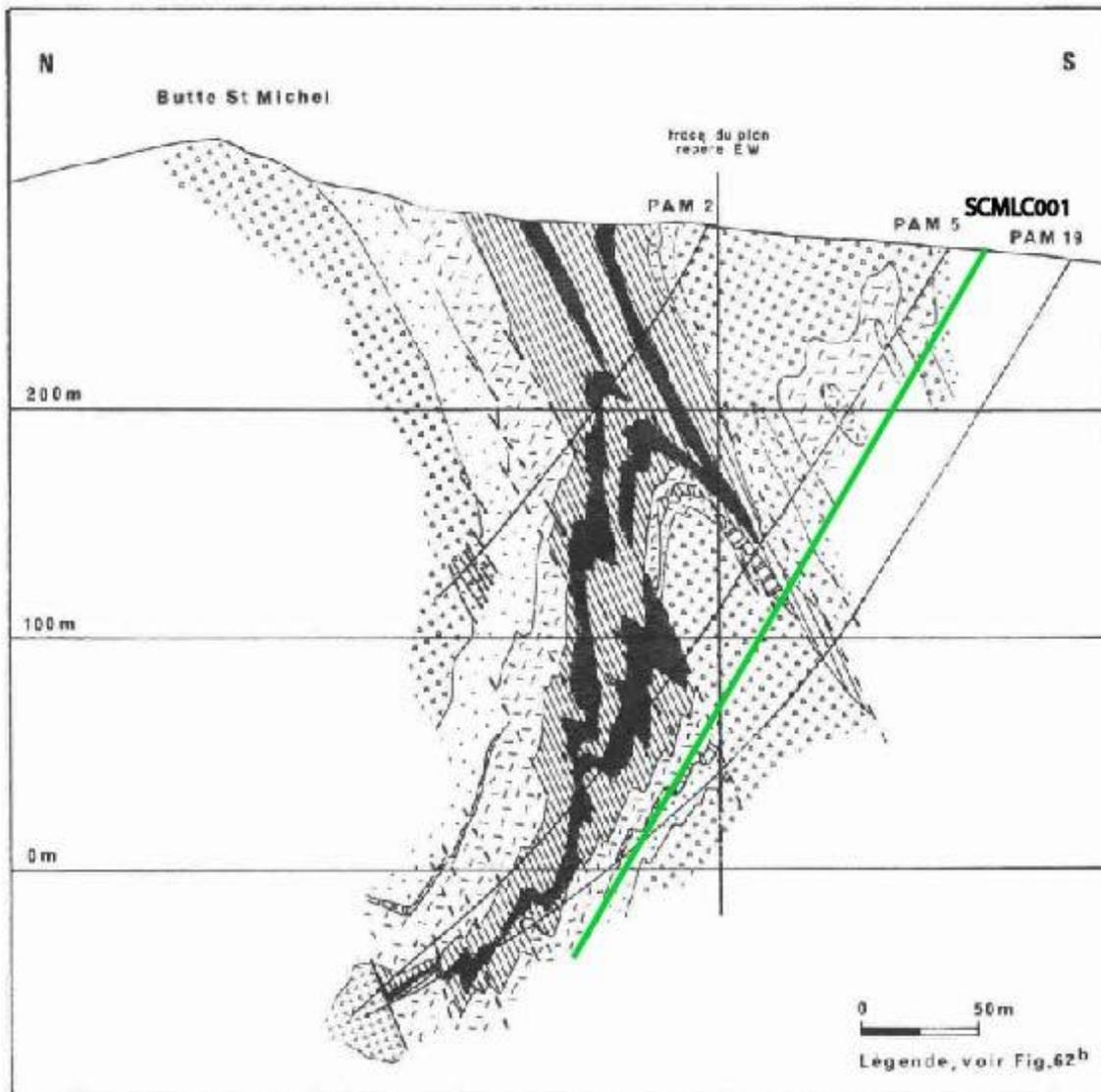


Fig. 65. — La Poite aux Moines. Coupe prévisionnelle établie à partir des sondages, plans 3-5-19.

Coupe prévisionnelle du sondage SCMLC001 pour tester la présence en profondeur des sulfures massifs ; zone d'impact prévisionnelle à 250-300 m de profondeur. Modifiée de Aye, 1983.

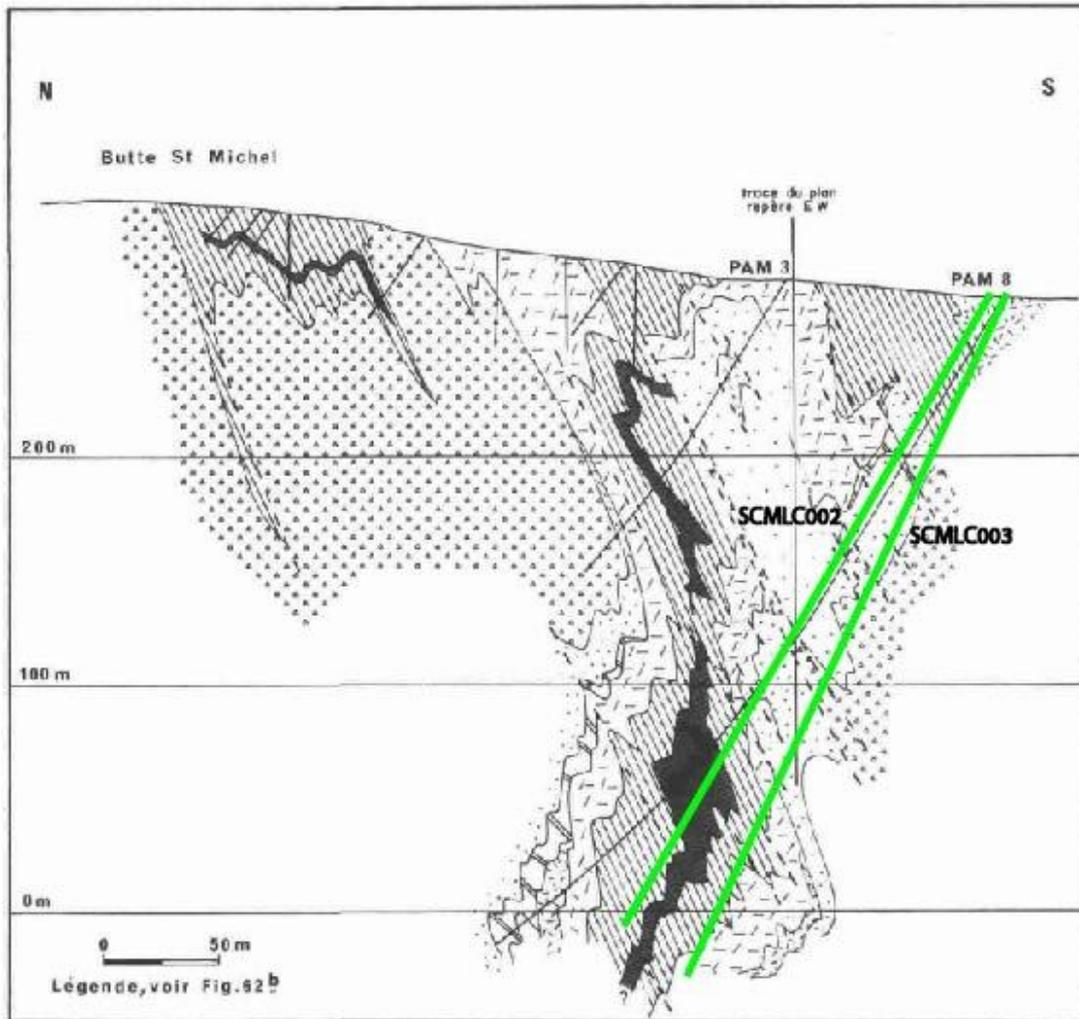
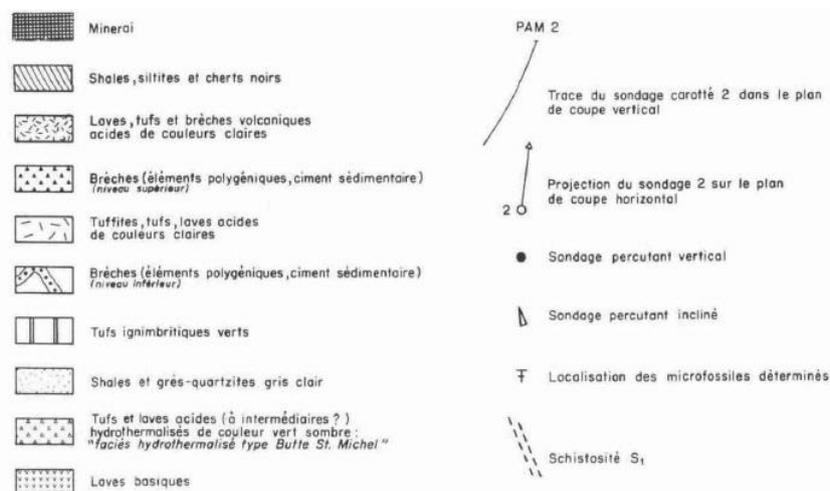


Fig. 67. — La Porte aux Moines. Coupe prévisionnelle établie à partir des sondages, plan 3-8.

Coupe prévisionnelle des sondages SCMLC002 et SCMLC003 pour confirmer les résultats du sondage historique PAM08 et tester l'ouverture en profondeur de la minéralisation ; zones d'impact prévisionnelles vers 200 à 300 m de profondeur. Modifiée de Aye, 1983.



Légende des coupes interprétatives précédentes (Aye, 1983).



Variscan Mines

10, rue Léonard de Vinci – CS 40053
45077 Orléans CEDEX 2 – France – Tél. : +33 (0)2 38 51 10 56
variscan@variscan.fr